AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE – PROCEDURE ADAPTEE

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Office Public de l'Habitat Cannes Pays de Lérins

Correspondant : M. Le Directeur Général, 22 bd louis négrin - CS 50005, 06150 Cannes la bocca, tél. : 04 93 48 12 22, télécopieur : 04 93 47 39 05, courriel : service.marches@ophcannes.net

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs
Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur : Logement et équipements collectifs

Objet du marché : TRAVAUX RAVALEMENT DE FACADES – 3 LOTS - MAPA.

Type de marché de travaux : exécution
Classification CPV (Vocabulaire Commun des Marchés) : 45442110-1 : Travaux de peinture de bâtiments / 44810000-1 : Peintures / 45321000-3 : Travaux d'isolation thermique
Le marché est décomposé en 3 lots définis comme suit :

Lot n° 1 : Résidence "37 RUE MIMONT" :
- ✓ Poste n°01 : Ravalement de façades
- ✓ Poste n°02 : Menuiserie extérieures & fermetures
- ✓ Poste n°03 : Travaux relatifs au CREP

Lot n° 2 : Résidence "LES ROSSIGNOLS"

Lot n° 3 : Résidence "LES TOURTERELLES"
- ✓ Poste n°01 : Ravalement de façades
- ✓ Poste n°02 : Réfection des Parties Communes
- ✓ Poste n°03 : Travaux relatifs au CREP

Les candidatures peuvent concerner un ou plusieurs lots. Les candidats doivent présenter une offre distincte pour chaque lot auquel ils répondent.

Lieu d'exécution et de livraison : Cannes la Bocca
Code NUTS : FR823
L'avis implique un marché public
Caractéristiques principales :
• Des variantes seront-elles prises en compte : non
• Visite obligatoire : oui
• Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de négocier. Toutefois, le pouvoir adjudicateur peut attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Le financement est fait sur le budget de l'office voté chaque année, paiement par virement bancaire selon les dispositions du décret n° 2013-269 du 29 mars 2013 modifié par le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 art183°.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Aucune forme de groupement n'est imposée par le pouvoir adjudicateur.

En cas d'attribution du marché à un groupement conjoint, le mandataire du groupement sera solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles en application de l'article 45-III du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.
Unité monétaire utilisée, l'euro

Conditions de participation :
• Critères de sélection des candidatures : Les documents demandés dans le règlement de la consultation

• Situation juridique - références requises : Lettre de candidature DC1 ou équivalent - Déclaration du candidat DC2 ou équivalent - si le candidat est en redressement judiciaire, copie du ou des jugements prononcés à cet effet. Extrait k bis

• Capacité économique et financière - références requises : Justificatif des capacités financières du candidat, une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services auxquels se réfère la consultation réalisée au cours des trois derniers exercices disponibles, excepté pour les sociétés nouvellement créées.

• Référence professionnelle et capacité technique - références requises : Déclaration indiquant les effectifs du candidat; -déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature; - une liste des principales références similaires réceptionnées au cours des cinq dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique

- Certificats de qualifications professionnelle (ou équivalent) correspondant à la prestation. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat.

Attestation d'assurance

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

Critères de jugement des offres :

1. Le prix des prestations (pondération : 60)
2. La valeur technique en s'appuyant sur le mémoire commun justificatif (pondération : 40) :

- Critère A	Moyens matériels et humains affectés à l'opération :	20%.
- Critère B	Problématique **CREP (PLOMB**) :	35%.
- Critère C	Fiches produits et solutions techniques retenues en accord avec les prescriptions du marché:	15%.
- Critère D	Méthodologie du chantier :	15%.
- Critère E	Gestion des déchets y compris le **CREP** :	15%.

Chaque critère sera noté de 0 à 10. Pour chaque critère, la note maximale de 10 sera attribuée à la meilleure offre (hors offre anormalement basse). Les autres offres seront notées proportionnellement à la meilleure. Le produit du quotient de l'offre la meilleure sur l'offre considérée sera multiplié par 10. Cette note sera ensuite pondérée en fonction des précisions ci-dessus.

Conformément à l'article 60 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016, toute offre paraissant anormalement basse fera l'objet d'une demande écrite de précisions.

• Pas d'enchère électronique

Type de procédure : Procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 9 avril 2019 à 12h00

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.
Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 19S0020.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 14 mars 2019.

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : adresse internet : https://www.marchessecurises.fr
Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :
OPH Cannes Pays de Lérins, 22 bd Louis Négrin, Contact : Service marchés, le dossier peut être commandé par télécopie au 04 93 47 39 05 l'entreprise devra fournir son numéro SIRET ou équivalent ou téléchargé, http://www.marches-securises.fr
Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées : http://www.marches-securises.fr
Renseignements administratifs : Service Marchés : Muriel Fumey- Téléphone: 04 93 48 12 22 Poste 441 Fax : 04 93 47 39 05
Renseignements techniques : Direction développement / Réhabilitations : Poste 517 Paul MONTPIED / Poste 516 Hamid MEYDANI ¨/ Poste 408 Robert SECCHI ☎ : 04.93.48.12.22

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nice, 33 bd Franck Pilatte BP 4179, 06359 Nice, tél. : 04 92 04 13 13, télécopieur : 04 93 55 78 31, courriel : greffe.ta-nice@juradm.fr
Organe chargé des procédures de médiation : Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des litiges en matière de marchés publics (CCIRAL Préfecture de la région Provence - Alpes - Côte d'Azur) Secrétariat général pour les affaires régionales, Place Félix-Baret CS 80001, 13282 Marseille, tél. : 04 84 35 45 54, télécopieur : 04 84 35 44 60
Détails d'introduction des recours : Introduction des recours : Précisions concernant les délais d'introduction des recours : Recours pour excès de pouvoir : 2 mois à compter de la notification de la décision attaquée.
1. Référé pré contractuel : article L551-1 du code de justice administrative
Recours ouvert par CE 16/07/07 " sté Tropic Travaux Signalisation" : requête introduite dans un délai de deux mois à partir de la publicité de la conclusion du marché
2. référé contractuel : article L551-13 du code de justice administrative

Cannes, le 14 mars 2019

Pascal VEROT,
Directeur Général